



HAL
open science

Le végétal dans l'espace public des villes coloniales de Marrakech, Alger, Antananarivo et Toliara. Enjeux socio-environnementaux d'un " patrimoine " vert dans un contexte urbain en mutation

Aude Nuscia Taïbi, Mustapha El Hannani

► To cite this version:

Aude Nuscia Taïbi, Mustapha El Hannani. Le végétal dans l'espace public des villes coloniales de Marrakech, Alger, Antananarivo et Toliara. Enjeux socio-environnementaux d'un " patrimoine " vert dans un contexte urbain en mutation. *Africana studia*, 2019, Le paysage colonial en Afrique, 32, pp.27-38. hal-02984884

HAL Id: hal-02984884

<https://univ-angers.hal.science/hal-02984884>

Submitted on 1 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Le paysage colonial en Afrique. Le végétal dans l'espace public des villes coloniales de Marrakech, Alger, Antananarivo et Toliara. Enjeux socio-environnementaux d'un «patrimoine» vert dans un contexte urbain en mutation

El Hannani Mustapha* et Taïbi Aude Nuscia*

pp. 27-38

Introduction

Les enjeux du végétal en ville, notamment en termes de cadre et de qualité de vie et de services écosystémiques, largement reconnus ces dernières décennies dans les pays du Nord où ils sont intégrés dans les politiques publiques (Laille *et al.*, 2013; Selmi *et al.*, 2013 et Musy, 2014), commencent seulement à devenir une préoccupation dans les villes des pays du Sud. Pourtant, les bienfaits du végétal, désignés sous l'appellation de services écosystémiques, y sont peut être plus importants dans ces villes de pays du Sud, souvent chaudes, polluées, à croissance urbaine mal maîtrisée, stressantes et à forte population pauvre.

Par ailleurs, la seule comptabilisation des parcs et des jardins publics, largement mise en avant dans les travaux sur le végétal en ville, est loin d'être suffisante pour saisir sa diversité sous contrainte, et son rôle dans le développement urbain de ces villes. D'autre part, les formes de ce végétal ayant changé au cours des siècles, ainsi que son importance et son acceptation (Mathis et Pepy, 2017: 6), il est fondamental d'en analyser les transformations et leurs ressorts. Pour l'Europe, «la ville médiévale, la ville haussmannienne et celle d'aujourd'hui n'ont à proprement parler pas *la même nature.*» (Mathis et Pepy, 2017: 6). Pour les villes des pays du Sud, la chronologie de cette évolution est marquée par l'impact de la colonisation. Même si «l'histoire du végétal est d'abord une histoire de transmission, d'héritage; de transformation plutôt que de bouleversement», «les rapports des sociétés urbaines à la nature évoluent» (Mathis et Pepy, 2017: 7) et aussi la végétalisation des villes, que ce soit en raison de «la brutalisation» de la révolution industrielle en Europe (Mathis et Pepy, 2017: 7) ou de la domination coloniale en Afrique du Nord ou sub-saharienne.

* ESO-Angers, UMR 6590 CNRS, Université d'Angers. SFR Confluences, France.

Le végétal dans les villes coloniales françaises participant du projet français aux colonies et du modèle urbain colonial, montre de très fortes similitudes à la fois par sa structure et par les espèces présentes. En étudiant les formes de ce végétal dans quatre villes différentes: Alger (Algérie), Marrakech (Maroc), Antananarivo et Toliara (Madagascar), dans des contextes géographiques et climatiques très différents, on peut saisir l'évolution de ses caractéristiques spécifiques et structurales et de ses fonctions, avant, pendant et après la période coloniale, ainsi que son rôle dans ce modèle urbain colonial français.

Le végétal en ville, c'est l'ensemble des espaces végétalisés, privés ou publics (au sens de l'ouverture au public ou celui de la propriété foncière du terrain), gérés mais aussi délaissés ou spontanés, situés à l'intérieur ou à proximité d'une «aire urbaine». Il concerne également les plantes isolées comme les formations végétales très développées (boisement, haies, friches, pelouses, etc.). Le végétal colonial désigne lui, ici, toutes les plantes indigènes ou transplantées en dehors de leurs zones géographiques d'origine durant la période coloniale, pour des raisons agricoles ou ornementales. Pour ces dernières, il s'agit d'un processus de transfert de végétaux variés; arbres et arbustes ornementaux ou fruitiers, plantes herbacées, entre colonies ou entre les colonies et la métropole, pour des raisons à la fois économiques, sociales et culturelles. Le processus et les modalités d'introduction peuvent prendre différentes formes. Il peut s'agir d'une introduction spontanée portée par des colons souvent agriculteurs et qui souhaitent garder des liens avec leurs origines en métropole ou d'autres colonies à travers des plantes ornementales ou nourricières rapportées dans leur migration. Il peut aussi s'agir d'une introduction planifiée basée sur une démarche scientifique portée par des botanistes et agronomes rattachés à différents jardins d'essais ou d'acclimations. La première fonction de ces institutions, sous l'égide de l'État, est le développement de nouvelles cultures à haute valeur ajoutée.

La transformation ou la création de nouveaux paysages qu'ils soient urbains ou ruraux, font partie des modalités de maîtrise des territoires et des hommes qui les occupent, et «portent souvent avec elles un message social, voire politique» (Mathis et Pepy, 2017: 12). «Bâtir un jardin, c'est donner une image de soi, de sa ville, de son pays; c'est aussi, comme sous le second Empire, affirmer la victoire d'un ordre social bourgeois que l'on veut imposer» (Mathis et Pepy, 2017: 12). Analyser les formes de ce végétal aux différentes périodes de son histoire moderne et les intentions et le rôle qui leur sont donnés, c'est comprendre ses fonctions dans ces villes de pays colonisés, hier comme aujourd'hui, et l'adéquation des politiques d'aménagement et de gestion aux attentes des habitants et visiteurs.

Le végétal en ville, un élément de l'urbanisme colonial français

Dès le début de la colonisation, un urbanisme colonial est mis en pratique dans les différentes colonies françaises à partir d'un modèle inventé au Maghreb et, plus spécifiquement au Maroc. Il est basé sur une planification globale avec trois principes clés (Gillot, 2014: 71-96) qui sont le zoning (plans directeurs avec zones spécialisées et dédiées), le choix d'artères de circulation comme éléments structurants de l'organisation de la ville et l'introduction de «la nature», axée sur le végétal dans la ville pour lui apporter l'hygiène nécessaire.

Ce modèle est censé répondre aux spécificités «de la géographie, du climat, des mœurs» (Tarde de, Guillaume, 1932: 2) des pays où il est expérimenté.

Cet urbanisme colonial, sans entraves, vise différents objectifs «politiques, économiques, sanitaires, éditaires et esthétiques» (Prost, 1932: 60). Le premier est la séparation phy-

sique de la ville «indigène» et de la «ville nouvelle». L'idée est de «préserver» l'aspect des villes indigènes, les monuments historiques et religieux, les vieilles murailles pittoresques... patrimoine formant ... un capital touristique considérable» (Du Vivier de Streele, 1932: 11) et constituant «l'élément de décor» de la ville européenne (Prost, 1932: 68).

Le second objectif est hygiéniste (synonyme de modernité, de civilisation et de progrès social). Il s'agit de permettre la respiration de la ville par des espaces libres végétalisés et lumineux. Pour cela on prévoit la conservation d'une zone *non aedificandi* entre la ville «indigène» et la ville «moderne» pour «conserver les zones de cultures et de jardins qui entourent, parallèlement à leurs remparts, les anciennes villes arabes, non seulement par mesure de sécurité militaire, mais aussi par mesure d'hygiène urbaine» (Forestier, 1997). Ainsi, la zone *non aedificandi* de Marrakech qui apparaît sur les cartes de différentes périodes du début de la colonisation et encore aujourd'hui, est prévue pour avoir un minimum de 250 m à l'extérieur des remparts. Dans cette ville, Forestier (1906) dit vouloir s'inspirer du modèle de la cité-jardin «dont il puise l'inspiration à la fois dans la *Garden City* d'Ebenezer Howard, [...] dans les villes d'Adelaïde en Australie ou de Boston aux États-Unis.» (Gillot, 2014).

Le troisième objectif est de créer un cadre rassurant pour les français expatriés, effrayés par le caractère «labyrinthique», «nauséabond» et «grouillant» des villes indigènes et ne correspondant pas à leur stéréotype de «l'Orient mystérieux» (Saïd, 1980). La ville doit également composer un cadre agréable pour cette population, notamment par l'ambiance paysagère et thermique (atténuation des extrêmes climatiques par l'ombre, l'humidité ...) prodiguée par le végétal étroitement associé au bâti, aux arcades par exemple que l'on retrouve dans les quatre villes. Le quartier de l'hivernage à Marrakech est particulièrement illustratif avec ses grands arbres (faux cyprès) qui créent une ombre douce dissipant la lumière trop crue du soleil.

Il s'agit donc d'embellir la ville «pour l'amélioration des conditions de vie de la masse des habitants et l'accroissement de la moralité» (Forestier, 1997: 57). En effet, pour les architectes urbanistes et paysagistes français au début du XXe siècle, «La nature est considérée comme la condition de la sauvegarde de la salubrité et du confort des habitants. Attirer des Européens passe aussi par une ville où ils trouveront un bien-être supérieur à celui qui existe dans les villes de France. Ainsi «les attraits de la nature» sont considérés comme essentiels dans les villes nouvelles.» (Gillot, 2014).

Cette démarche vise aussi à «amener les indigènes à envier notre façon de procéder, de manière à ce qu'ils nous imitent» (Léger, 1935: 46) et apporter la «civilisation» et la «modernité» par l'exemple. «Bâtir un jardin, c'est donner une image de soi, de sa ville, de son pays» (Mathis et Pepy, 2017). «La grandeur de la civilisation française passait par l'urbanisme, Lyautey en était persuadé. Le contrôle des terres et des hommes aussi. Contrôler un territoire, donner la preuve de la puissance, de la modernité et de la supériorité d'une civilisation sur une autre passaient également par la construction de villes en parfait contraste avec les villes déjà existantes.» (Gillot, 2014).

Les similitudes de l'urbanisme végétal à travers l'Empire français

C'est l'existence de ce modèle urbain colonial et de ses liens étroits avec les objectifs politiques de la colonisation, qui explique que l'on retrouve de très fortes similitudes des formes urbaines et de l'urbanisme végétal entre les différentes villes coloniales de l'Empire français, à la fois par la structure des villes, leur architecture et, ce qui nous intéresse ici, leur végétalisation.

Ces similitudes concernent tout d'abord la structure du végétal dans l'espace public. Le modèle urbain colonial français intègre systématiquement des parcs et jardins publics, mais également des jardins d'essais ou botaniques et des arbres d'alignement ou allées plantées.

Des parcs et jardins publics, des squares et des places végétalisées sont créés dans toutes les villes coloniales, grandes, comme à Tananarive, Alger ou Marrakech, ou petite, comme Toliara (Ilustração 01). On y retrouve les mêmes motifs de statues, comme la colonne Voirol à Alger, kiosques à musique, mails, et autres mobiliers urbains.

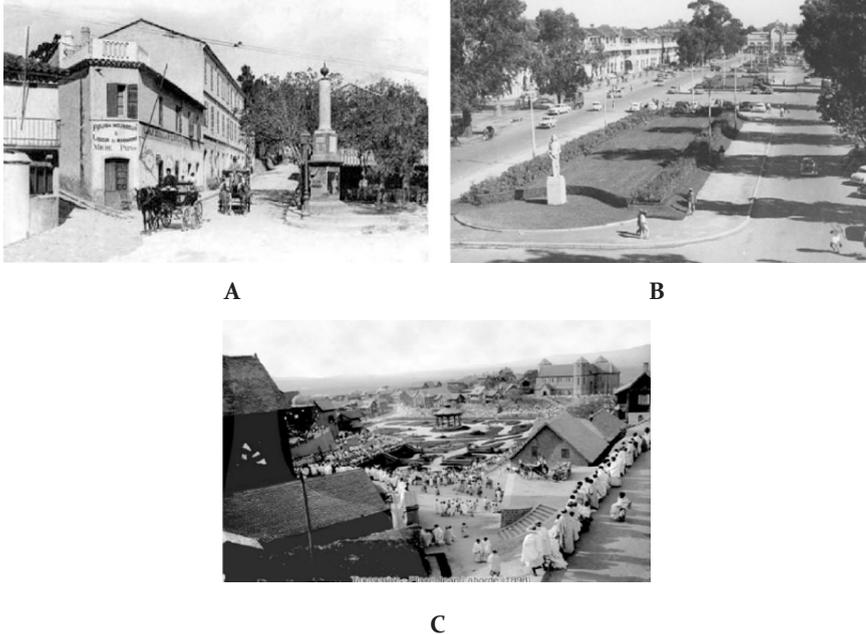


Ilustração 01 – A) Colonne Voirol, Alger; B) Avenue de l'indépendance (ex Fallières) Antananarivo; C) Kiosque à musique Place J. Laborde, Analakely, Antananarivo.

On retrouve aussi dans ces différentes villes les mêmes modèles de jardins d'essai et jardins botaniques, avec à Alger le jardin d'essai du Hamma, créé dès 1832 comme «ferme modèle» et «jardin d'essai» pour installer, acclimater et multiplier les diverses espèces végétales, ou le jardin botanique de Tsimbazaza à Antananarivo (Madagascar) créé en 1925 à partir de parcelles appartenant à de grandes familles malgaches.

Parallèlement à ces actions qui relèvent des pouvoirs publics, il existent celles qui relèvent d'individus ou d'entreprises. Si les raisons commerciales sont évidentes pour les entreprises, l'introduction de nouvelles espèces pour les individus répond plutôt à un besoin d'ordre affectif, pour rappeler «le pays».

Enfin, le modèle des arbres d'alignement associés aux «avenues-promenades» proposées par J-C-N. Forestier (1906) à Marrakech se retrouve également dans toutes les villes coloniales françaises. Pensées pour constituer les liaisons entre les autres îlots de verdure

des villes disposés en une «répartition uniforme» (Forestier, 1906), ces «avenues-promenades» contribuent également à mettre en valeur des belvédères et des paysages, comme le Haut Atlas à Marrakech ou la Méditerranée à Alger par exemple. Ces larges boulevards favorisent également l'aération de la ville par hygiénisme et pour réduire les fortes températures par une ventilation naturelle et l'ombre des arbres d'alignement.

Les similitudes concernant la végétation sont aussi spécifiques puisque les mêmes espèces de végétaux ont été implantées dans ces parcs, jardins et en alignement, indépendamment des contextes géographiques et socioculturels de ces villes coloniales. Parmi les espèces fréquentes, le Jacaranda (*Jacaranda mimosifolia*), en arbres d'alignements ou dans les parcs et jardins aussi bien à Antananarivo, notamment autour du lac Anosy, qu'à Marrakech ou Alger. Les ficus, notamment *Ficus retusa* et *Ficus elastica*, se déclinent également dans ces trois villes, ainsi que les palmiers, *Phoenix dactylifera* et/ou *Ph. canariensis*, associés à Toliara aux cocotiers (*Cocos nucifera*). Bougainvilliers (*Bougainvillea*), eucalyptus, filaos (*Casuarina equisetifolia*) ou diverses cactacées comme *Agave sisalana* ou *Opuntia ficus-indica* sont d'autres espèces ubiquistes qui ont été indifféremment plantées dans les quatre villes.

Au-delà de ces fonctions paysagères, sécuritaires, d'ambiance et hygiénistes, ce végétal participe également des éléments de domination. En Afrique du Nord et sub-saharienne, la colonisation forge une ville duelle, où le végétal colonial, marqueur du territoire, s'intègre au «dessein global de contrôle», «de l'espace (le foncier, l'habitat, l'usage des lieux) et des populations, dans leurs contours, leurs identités ou leurs déplacements.» (Goerg, 2006: 15-45).

Cependant, la construction de la ville nouvelle à côté de la ville indigène ne signifie pas opérer une séparation radicale entre les deux lieux. Il fallait aussi manifester sa présence au sein même de l'espace des indigènes. C'est dans ce cadre que la colonisation a mené des actions d'aménagement de nouveaux quartiers ou de réaménagement de lieux en leur attribuant de nouvelles fonctions. Les changements de la vocation initiale des espaces (agricole, commerciale, religieuse...) transformés alors notamment en lieux ludiques d'agrément pour la population européenne pendant la colonisation, ont eu pour conséquence d'en écarter la population autochtone qui n'y retrouvait plus les éléments justifiant sa présence. Ainsi dans le Arsat Moulay Abdessalam de Marrakech aujourd'hui renommé Cyber parc, on est passé d'un jardin privé aux fonctions agricoles d'alimentation et d'agrément, à un jardin public «moderne» aux fonctions exclusivement ludiques pendant la période coloniale. Ce jardin offre également des fonctions environnementales et climatiques.

Ces actions-là s'inscrivent dans un processus de changement du regard du colonisateur sur les lieux, jadis qualifiés de ville ou quartier indigène, devenus médina ou ville ancienne (Gillot, 2014).

Période post-coloniale: un végétal colonial inadapté!

Du fait de ses fonctions d'exclusion pendant la période coloniale, ce végétal colonial n'a par conséquent jamais été approprié par les populations locales «indigènes». Cependant, aujourd'hui, les jardins publics des anciennes villes coloniales, introduits par les aménageurs urbanistes européens, sont l'objet de deux paradoxes. Gillot (2002) parlant des

viles arabes du Caire, de Rabat et de Damas, indique que «Autrefois symboliques de la conception et de la pratique bourgeoises des villes occidentales, transposées au monde arabe dans les parties nouvelles des villes, les jardins, comme les autres espaces publics, sont désertés par ces mêmes classes bourgeoises aujourd'hui repliées sur le privé, et abandonnés aux classes sociales les plus modestes.» (Gillot, 2002: 267-274). Parcs et jardins publics et arbres d'alignement sont désormais en règle générale en très mauvais état car mal ou pas entretenus après les indépendances par les autorités publiques. Les arbres d'alignement morts ne sont ainsi pas remplacés en règle générale et les parcs et jardins sont dégradés à l'exception de quelques uns emblématiques (El Harti, Aarsat Moulay Abdsalam ou Ménara à Marrakech, Jardin d'essai El Hama ou parc marengo à Alger, parc de Tsimbazaza à Antananarivo) dont la rénovation est souvent impulsée par des associations ou des acteurs privés qui prennent en charge le financement de certaines opérations. Ainsi, des allées continues d'arbres d'alignement *Pithecellobium dulce* (aussi appelé localement *Kilimbazaha* ou tamarinier des blancs) plantés par les français dans l'avenue Philibert Tsiranana (ex boulevard Delaveau) à Toliara pendant la colonisation, il n'en reste plus qu'un seul en très mauvais état aujourd'hui. Les alignements de *Ficus* et *Jacaranda* montrent de fréquentes «dents creuses» et sont inexorablement coupés dans les rues de Guéliz à Marrakech face à la pression foncière spéculative et le désintéressement. A Alger, où la pression immobilière s'est reportée sur la périphérie, les arbres du centre ville subsistent mieux, mais les parcs et jardins publics, lorsqu'ils existent dans ces cités d'ortoirs périphériques sont en piteux état.

Il est aussi important de noter que la majorité de ces villes ne dispose pas d'un vrai service des espaces vert (ce sont par exemple les services des espaces verts de la ville de Paris qui ont donné leur appui de 2005 à 2012 pour la réhabilitation du jardin d'essai du Hama d'Alger devenu parc public).

Le mauvais état général de ce végétal public résulte aussi des modalités actuelles de son appropriation qui prend des formes décalées par rapport aux pratiques initialement attendues. Les jardins publics sont l'objet de pratiques traditionnelles auxquelles ils ne résistent pas. Gillot (2005) indique ainsi que «aux XVI^e ou XVII^e siècles, jusqu'au XIX^e pour Le Caire, au début du XX^e pour Rabat et Damas, ... il s'agissait d'aller se promener dans des vergers ou des jardins maraîchers, et d'y rester toute la journée, d'y déjeuner au milieu de la verdure et à proximité d'un canal d'irrigation, dans le but de se rafraîchir.» (Gillot, 2005: 295-306). Cependant, les jardins fréquentés ainsi étaient privés alors qu'aujourd'hui ils sont publics. On ne se contente pas de regarder un jardin assis sur un banc (quand il existe), on cherche plutôt l'*empyagement* qui passe nécessairement par une immersion physique et émotionnelle dans ce dernier. A Marrakech, dans les quartiers populaires où la population se renouvelle fréquemment avec l'arrivée de nouveaux ruraux, on peut aussi apparaître ces pratiques de très relents de ruralité. Dans cette ville, les jours fériés sont l'occasion de pratiquer le pique-nique, l'ensemble de la famille s'installant directement avec les outils de cuisine sur les pelouses, là où elles sont accessibles et qui n'y résistent pas, en délaissant souvent complètement les quelques bancs publics inadaptés à ces pratiques. La pratique s'observe également ailleurs, à Ain Asserdoune à Beni Mellal (Maroc) où un incongru jardin à la française est transformé les jours fériés en lieu de commerce informel et de pique-nique à la marocaine. A Antananarivo, ces mêmes pratiques sont limitées

dans le parc de Tsimbazaza par l'entrée tarifée. A Toliara (Madagascar), le jardin de la mer (ex jardin d'Amour), initialement créé en front de mer pendant la période coloniale, et la mangrove poussée ces dernières décennies, se transforment en toilettes et décharges publiques sauvages. C'est également le destin de la plupart des espaces verts interstitiels dans toutes ces villes. A Antananarivo, l'entrée du parc à Analakely dans la ville basse est devenue un boulo-drome pour la pétanque générant une forte érosion anthropique. Toutes ces pratiques «témoignent de la familiarité que les citoyens entretiennent avec les espaces de verdure publics» (Gillot, 2002), mais également de l'inadaptation aux spécificités socio-culturelles locales des formes que prennent ces espaces publics.

Or, la période post-coloniale est marquée par de nouveaux modèles d'urbanisation et de végétalisation qui s'inspirent largement du modèle urbain colonial, mais dont l'application des critères théoriques se fait en l'absence d'une véritable maîtrise d'œuvre et d'ouvrage.

A contrario des dégradations de ces formes de végétalisation coloniales ou actuelles mimétiques, on observe fréquemment un respect scrupuleux des formes pré-coloniales, montrant ainsi l'inadaptation des premières. C'est le cas de l'*Ankilisoafilira* à Toliara par exemple, tamarinier remarquable (en réalité trois pieds) probablement pluricentenaire, installé là où s'effectuait le discours royal par le Roi malgache des ethnies Masikoro Andre-vola venant de Miary. Le règlement des conflits interclaniques se faisait également en ce site par le patriarche Soafilira faisant office de médiateur. Il sert aujourd'hui encore de lieu de palabre et de débats important où se transmettent de nombreuses informations.

Par ailleurs, de manière générale la végétation de ces villes a connu un recul important face au développement urbain plus ou moins maîtrisé d'après les indépendances (El Faïz, 2000: 185). Il est cependant difficile d'évaluer l'ampleur de cette perte car aucune des quatre municipalités ne dispose d'une base de données sur son patrimoine végétal. Ainsi à Marrakech, les services des espaces verts ne connaissent ni le nombre des arbres, ni la composition floristique des espaces publics végétalisés (Communication orale en 2015).

Les fonctions (ou services écosystémiques) du végétal en ville, sont donc encore mal reconnues aujourd'hui dans ces villes de pays du Sud, alors qu'elles sont paradoxalement particulièrement adaptées à leurs contextes et enjeux sociaux, climatiques, environnementaux et urbains. Aujourd'hui, ce végétal, globalement en recul, relique de la période coloniale ou mimétique des modèles de cette période, vient répondre également à des enjeux patrimoniaux en contexte de développement touristique qui cherche à diversifier ses ressources. A Marrakech, première ville touristique du Maroc, le végétal reste ainsi bien représenté dans l'espace public dans les lieux touristiques (Boujrouf, 2005). Ce végétal vient alors répondre aux représentations des touristes faites d'exotisme et d'orientalisme, et sert souvent à mettre en valeur le patrimoine architectural. Les remparts de Marrakech sont ainsi soulignés en utilisant le motif du palmier, même si par ailleurs le *Phoenix sp.* est souvent remplacé par du *Washingtonia*, moins coûteux et poussant plus rapidement. Dans cette ville également, les entrées des villas de luxe dans la palmeraie, qui perd rapidement ses fonctions agricoles d'origine, associent les palmiers à l'architecture berbère réinterprétée (Ilustração 02). A Toliara, c'est dans les quartiers touristiques et de boîtes de nuit que l'on retrouve cette utilisation du motif du palmier associé au cocotier mais aussi au baobab (Ilustração 02).



A



B



C

Ilustração 02 – A) Entrée d'une villa de luxe dans la palmeraie de Marrakech associant architecture berbère réinterprétée et palmiers; B) et C) Palmiers et cocotiers et «faux baobab» dans le quartier touristique des boîtes de nuit à Toliara (Madagascar).

La réinterprétation mimétique du modèle colonial français aujourd'hui poursuit le processus d'exclusion sociale de l'époque.

Comme l'analysait Frantz Fanon (1961) «Face à l'arrangement colonial, le colonisé se trouve dans un état de tension permanente. Le monde du colon est un monde hostile qui rejette. Mais, dans le même temps, c'est un monde qui fait envie.» (Frantz, 1961: 54). Le modèle de végétalisation postcolonial vient ainsi en règle générale réinterpréter le modèle colonial et par là même en prolonger les mêmes travers. En effet, le végétal est aujourd'hui encore un marqueur de ségrégation socio-spatiale entre populations pauvres et riches ou touristes et locaux, et souligne celle créée par le bâti, la morphologie urbaine et les infrastructures, héritage historique qui est encore aujourd'hui inscrit dans l'espace des villes coloniales.

C'est particulièrement le cas dans la palmeraie de Marrakech investie par de luxueuses résidences où le végétal vient doubler les hauts murs pour renforcer l'effet d'exclusion des non résidents. La démarche est la même dans des quartiers de classes moyennes supérieures à Alger ou à Toliara où les végétaux implantés à l'extérieur de l'enceinte sont fréquemment épineux. Le bon état et la luxuriance des végétaux dans ces quartiers huppés passe par l'exclusion des classes populaires, identifiées grâce à une multitude de caméras de surveillance, tout de suite fermement refoulées dès qu'elles stationnent trop longtemps dans les espaces pourtant publics des rues, par une armée de gardiens privés.

Un végétal privé marqueur de différenciation régionale

La différenciation qui s'opère entre ces différentes villes coloniales passe surtout par le végétal privé qui répond à priori plus aux aspirations et attentes des habitants de ces villes et à leurs spécificités socioculturelles et économiques.

La dynamique propre de ce végétal privé prend alors différentes formes. On peut différencier les jardins privés à fonctions esthétiques et ornementales, mais aussi marqueur social des quartiers et villas de luxe; le végétal d'appropriation de l'espace public; et le végétal à fonction alimentaire principale.

Le végétal des jardins privés des villas de luxe ou de classes moyennes supérieures correspond parfois à une réinterprétation des jardins historiques ante-coloniaux, comme le jardin de style arabo-andalou au Maroc par exemple notamment dans les «riads» ou maisons d'hôtes se présentant comme tels. En Algérie, on le trouvera dans les jardins des villas mauresques privées ou transformées en lieux publics (musée du Bardo, etc.). Cependant les jardins privés montrent aussi un mimétisme des formes et espèces de la période coloniale. On y trouvera ainsi en abondance le bougainvillier, les jacarandas introduits pendant la colonisation, ou des palmiers également introduits par les français à Madagascar ou importés des régions sahariennes dans les villes du nord du Maroc ou d'Algérie.

Une forme postcoloniale spécifique à ces villes du sud correspond au végétal comme élément d'appropriation privé de l'espace public. Ce phénomène s'observe tant dans les quartiers de classes moyennes que supérieures. A Marrakech comme à Toliara, les occupants de maisons ou villas de certaines rues décident des aménagements des trottoirs (Ilustração 03). L'appropriation pouvant concerner plusieurs rues, cela crée des îlots verdoyants dont la gestion échappe complètement à la ville et il n'est pas rare que cela s'accompagne d'une privatisation effective avec l'installation de barrières et d'un gardien limitant l'accès exclusivement aux habitants des rues concernées.



A



B



C

Ilustração 03 – A) Toliara (Madagascar); B) Quartier de la palmeraie, Marrakech (Maroc); C) Quartier Sidi Youcef Ben Ali, Marrakech (Maroc). Appropriation privée de l'espace public par la végétalisation des trottoirs devant les maisons.

On observe aussi ponctuellement une appropriation privée du végétal colonial public comme à Toliara où les plus beaux arbres des anciens jardins coloniaux ou d'alignement ont été absorbés dans les parcelles privées de boîtes de nuit ou restaurants.

Les jardins nourriciers sont en définitive ceux qui sont le plus en phase avec les caractéristiques climatiques, socio-culturelles ou économiques locales. A Toliara, dans les quartiers construits après l'indépendance autour du vieux centre colonial, les concessions sont associées à des jardins où poussent divers arbres fruitiers (citronniers, manguiers, bananiers,...). L'agriculture urbaine qui subsiste encore à Antananarivo (brèdes et riz en bassins inondés) ou à Marrakech (maraichage et vergers dans la palmeraie) montrent également un végétal spécifique venant répondre à la demande alimentaire locale.

Conclusion

L'analyse des quatre villes aux contextes bioclimatiques, historiques et socioculturels complètement différents, montre les similitudes dans la conception de la ville, dans sa forme (morphologie) et ses fonctions. Il s'agit d'un modèle, «... celui des alignements parallèles, des formes géométriques simples et régulières surimposées artificiellement aux paysages et aux villes, souvent contre les conditions géographiques et topographiques [...]». Ainsi, les lignes droites, les formes géométriques simples ont pendant longtemps été considérées comme une expression de la rationalité, de l'efficacité, du progrès, de l'esthétique, en un mot de la civilisation» (Krier, 1996: 52-70). Ce modèle fait totalement abstraction des spécificités locales des lieux, qu'elles soient naturelles ou culturelles.

La composante végétale des villes coloniales n'échappe pas à cette logique avec ses arbres d'alignement le long des grands boulevards, ses parcs et jardins publics et l'introduction d'espèces ornementales dont la première fonction est d'ordre esthétique ou hygiénique. Ces paysages urbains traduisent les soucis de l'urbanisme moderne; créer une ville saine et agréable à vivre pour ses occupants, surtout d'origine européenne. Il s'agissait pendant la période coloniale de créer une distinction entre deux catégories; d'un côté le paysage indigène, généralement dépourvu d'intérêt, sauf certains paysages naturels ou les éléments patrimoniaux utilisés comme un décor, et de l'autre les nouveaux paysages souvent importés ou introduits par le dominateur et porteurs de transformations et de développement, donc de modernité. La principale conséquence de cette transformation est la genèse de paysages radicalement différents, générant une dichotomie paysagère, culturelle,... entre moderne et traditionnel, qui impacte encore aujourd'hui les dynamiques socio-spatiales de nombreuses anciennes colonies.

Cependant, les transformations socio-spatiales et socioculturelles que traversent ces villes n'épargnent pas ce modèle urbain colonial hérité. Les quartiers coloniaux sont aujourd'hui soumis à des pressions internes (densification, destructions et reconstructions, gentrification ou paupérisation, ...) et venus de leurs périphéries qui connaissent une urbanisation souvent galopante, modifiant radicalement leur environnement et contexte paysager. La composante végétale qui ne cesse de reculer, voire de disparaître dans de nombreux quartiers de ces villes, est la traduction des nouveaux rapports qu'entretiennent la population et les décideurs avec ce «patrimoine». L'enjeu actuel est de redéfinir la place et les fonctions de ce patrimoine végétal au sein de ces villes en pleine transformation urbanistique et socioculturelle.

Références bibliographiques

- Bensaâd Redjel, Nadia, Labii, Belkacem (2015), Eléments sur la continuité entre plans d'urbanisme colonial (Bône milieu XIX^e-Début XX^e siècles). *Revue des Sciences et de la Technologie*, Université Badji Mokhtar - Annaba, 2015, 31, pp.52-70.
- Boujrouf, Saïd (2005), Tourisme et aménagement du territoire au Maroc: quels agencements?, *Téoros* [En ligne]. Disponible sur: <http://teoros.revues.org/1490>.
- Bourget, Marie-Noëlle, Bonneuil, Christophe (1999), De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin 17^e s-début 20^e s), *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 86, n.° 322-323, pp. 9-38.
- Dobbs, Cynnamon, Nitschke, Craig R., Kendal, Dave (2014), Global drivers and tradeoffs of three urban vegetation ecosystem services, *PLoS ONE* [En ligne], 9(11), pp. 1-9.
- Du Vivier de Streel, Edmond (1932), Introduction, In Royer J. (ed.), *L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux*. Communications et rapports du congrès international de l'urbanisme aux colonies et rapports du congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale (Paris - Vincennes 10-15 oct. 1931), Tome 1, La Charité sur Loire: Delayance, pp. 9-13.
- El Faïz, Mohamed (2000), *Les jardins de Marrakech*, Paris: Actes sud, 185 p.
- El Hannani, Mustapha, Taïbi, Aude Nuscia, Brabra, Naïma, Giffon, Sigrid (2017), Typologie et dynamiques du végétal de la «cité jardin» de Marrakech (Maroc), *Projets de paysage* [En ligne], dossier thématique «Arbres et paysages», n.° 16, pp. 1-15.
- Fanon, Frantz (1991), *Les damnés de la terre*, Paris: Maspéro, Folio-Actuels.
- Forestier, Jean-Claude Nicolas (1997), Rapport des réserves à constituer au dedans et aux abords des villes capitales du Maroc, In *Grandes Villes et Systèmes de parcs (1908)*, présenté par Leclerc, B. et Tarrago, S., Paris, Norma/IFA.
- _____ (1906), *Grandes Villes et Systèmes de parcs*, Paris: Hachette et Cie, Paris, Norma/IFA.
- Fournet-Guérin, Catherine, (2008), La nature dans les villes du Sud, *Géographie et cultures* [En ligne], n.° 62, pp. 1-4.
- Goerg, Odile (2006), Domination coloniale, construction de «la ville» en Afrique et dénomination, *Afrique & histoire*, 1, vol. 5, pp. 15-45.
- Gillot, Gaëlle (2014), La ville nouvelle coloniale au Maroc: moderne, salubre, verte, vaste. In Leimdorfer F. (dir.), *Dire les villes nouvelles*, 5, Paris: Editions de la Maison des sciences de l'homme, pp.71-96.
- _____ (2005), Les jardins publics dans le monde arabe: territoire d'un loisir populaire, In Beck, R. et Madoeuf, A. (coord.), *Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines à l'époque contemporaine*, PUFR, 2005, pp. 295-306.
- _____ (2002), Espaces populaires, pratiques intimes: les jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas. *Géocarrefour*, vol. 77 r, n.° 3, L'espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, pp. 267-274.
- Krier, L. (1996), *Architecture, choix ou fatalité*, Ed. Norma, 207 p.
- Laille, P., Provendier, D., Colson, F. Salanié, J. (2013), *Les bienfaits du végétal en ville: étude des travaux scientifiques et méthode d'analyse*. Angers: Plante & Cité.

- Léger, M. (1935), L'habitation coloniale du point de vue médical, In Royer J. (ed.), *L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux*. Communications et rapports du congrès international de l'urbanisme aux colonies et rapports du congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale (Paris - Vincennes 10-15 oct. 1931), Tome 2, Paris, Les éditions de l'urbanisme, pp. 39-46.
- Luederitz, Christopher, Hermelingmeier, Verena, Meyer, Moritz, Niven, Lisa, Panzer, Lars, Partelow, Stephan, Rau, Anna-Lena., Sasaki Ryuei, Abson, David J., Lang, Daniel J., Wamsler, Christine, Wehrden, Henrik von (2015), A review of urban ecosystem services: six key challenges for future research, *Ecosystem Services*, vol. 14, pp. 98-112.
- Mathis, Charles-François., Pépy, Emilie-Anne (2017), *La ville végétale. Une histoire de la nature en milieu urbain (France, XVIIe- XXIe s)*, Champ Vallon, Clamecy.
- Musy, Marjorie (2014), Une ville verte, les rôles du végétal en ville, Ed. Quae.
- Prost, Henri (1932), Le développement de l'urbanisme dans le protectorat du Maroc de 1914 à 1923, In Royer J. (ed.), *L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux*. Communications et rapports du congrès international de l'urbanisme aux colonies et rapports du congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale (Paris - Vincennes 10-15 oct. 1931), Tome 1, La Charité sur Loire, Delayance, pp. 59-80.
- Saïd, Edward. W. (1980), *L'orientalisme; L'Orient créé par l'Occident*, Traduit de l'américain par C. Malamoud, Paris, Editions du Seuil.
- Selmi, Wissal, Weber, Christiane, Mehdi, Lotfi (2013), Multifonctionnalité des espaces végétalisés urbains, *VertigO*, [En ligne], Vol. 13, n.° 2.
- Tarde de, Guillaume (1932), L'urbanisme en Afrique du Nord. Rapport général, In Royer J. (ed.), *L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux*. Communications et rapports du congrès international de l'urbanisme aux colonies et rapports du congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale (Paris - Vincennes 10-15 oct. 1931), Tome 1, La Charité sur Loire, Delayance, pp. 27-31.

